

ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES ÉLÉMENTAIRE

DOSSIER DE PRÉSENTATION

2024/2025

**COURS &
JARDINS**



SOMMAIRE

QUI SOMMES-NOUS ? 2

CONTEXTE 3

NOS VALEURS 4

ORGANISATION DE LA STRUCTURE 5

ORGANIGRAMME 6

PRÉSENTATION DU PÉRISCOLAIRE 7

RÈGLEMENT INTÉRIEUR 8

JOURNÉE TYPE ET TARIFS 12

QUI SOMMES - NOUS?

**Améliorer le lien qui nous unit
à l'autre et au monde**

**Cours et Jardins gUG
est une entreprise
d'éducation culturelle
reconnue d'intérêt
public, créée en 2014
à Berlin.**

**Nous proposons des
activités éducatives et de
loisirs, des échanges de
jeunes lors de projets
Erasmus, de
l'accompagnement dans
l'apprentissage des
langues étrangères à
travers des ateliers de
théâtre.**

**En tant qu'entreprise à
but non lucratif, nous
avons pour mission de
promouvoir l'éducation
culturelle et le partage
interculturel à travers une
variété d'activités.**

CONTEXTE



Dans le contexte théâtral, « côté cour » et « côté jardin » sont des termes techniques qui désignent respectivement les côtés gauche et droit de la scène, du point de vue de l'acteur face au public. Cette distinction aide à orienter les acteurs, les metteurs en scène, et les techniciens lors des répétitions, des mises en scène, et des spectacles, en fournissant un cadre de référence clair pour le placement et les mouvements.

La Cour et le Jardin constituent les deux espaces emblématiques sur la scène, servant de repères à la fois pour ceux qui observent et pour ceux qui sont observés. Ils symbolisent, pour nous, plus qu'une simple orientation spatiale ; ils incarnent les phases distinctes de notre parcours. La Cour (le Cours) représente les périodes d'apprentissage et de création. En parallèle, le Jardin évoque les instants de loisir et de détente, des périodes où l'esprit se libère, se ressource, et où la créativité peut fleurir sans contrainte. Ensemble, la Cour et le Jardin reflètent un équilibre essentiel, où travail et repos s'entremêlent pour enrichir à la fois l'expérience de celui qui crée et de celui qui découvre.

Dans ce monde captivant du théâtre, les termes « côté cour » et « côté jardin » prennent vie, guidant les artistes dans leur danse créative. Alors que la Cour et le Jardin se dressent fièrement de chaque côté de la scène, ils deviennent bien plus que de simples directions. Ils incarnent nos voyages, nos évolutions. La Cour, tel un cours magistral, symbolise l'apprentissage et la genèse de nos idées. Pendant ce temps, le Jardin nous invite à la détente, à la liberté de penser, à laisser notre esprit vagabonder parmi les fleurs de l'imagination. Dans cet équilibre harmonieux entre la Cour et le Jardin, le travail et le repos s'unissent pour enrichir à la fois ceux qui créent et ceux qui observent, créant ainsi une expérience théâtrale inoubliable.



AUTHENTICITÉ

COMMUNAUTÉ

BIEN-ÊTRE

CRÉATIVITÉ

DIVERSITÉ

**COURS &
JARDINS**

CURIOSITÉ

INCLUSION

EXPRESSION INDIVIDUELLE

ORGANISATION DE LA STRUCTURE

CINQ PÔLES D'ACTIVITÉS

La structure administrative connue sous le nom de Cours et Jardins gUG est une organisation à but non lucratif enregistrée à Berlin sous le numéro 27/611/04733, regroupant divers domaines et activités. Elle a son siège social central pour les tâches administratives à l'adresse Skalitzer Strasse 27, 10999 à Berlin.

Les différents secteurs d'activités sont gérés par des équipes de professionnels compétents et autonomes dédiés à la gestion des activités éducatives et de loisirs.

Cours et Jardins gUG offre des activités éducatives et de loisirs regroupées autour de quatre grands pôles : Périscolaire maternelle et élémentaire (Ecole Voltaire) - Thealingua - Méthode d'apprentissage de langues par la création théâtrale : Ateliers et formations professionnelles - Cours de Théâtre : Improvisation (La liber) et théâtre de texte (En scène) - Projets d'échange autour de pratiques innovantes.

L'organisation compte 16 salariés et environ 20 collaborateurs indépendants, touchant un public cible d'environ 3 200 enfants et 500 adultes par an.

La structure administrative qui regroupe ces 5 pôles d'activités.



LES JARDINS DE VOLTAIRE

- Centre de loisirs quotidien à l'école Voltaire élémentaire.
- Centre de loisirs quotidien à l'école Voltaire maternelle.
- Centre de vacances.



THEALINGUA, l'apprentissage des langues par la création théâtrale.

- Projets scolaires (journée ou semaine).
- Projets d'échanges internationaux.
- Formations pour enseignants et formations de Thealinguistes.



LIBER, Ligue d'impro de Berlin.

- Ateliers hebdomadaire + match mensuel.
- 60 personnes / an) - Spectateurs de matchs d'improvisation et spectacles annuels (60 personnes / mois).



EN SCÈNE !

- Ateliers de théâtre toute l'année dans le cadre hors scolaire pour adolescents et adultes + spectacles annuels.

Les projets européens en coopération avec ERASMUS+

- Structures de loisirs et d'éducatives en Europe.
- Projet en collaboration avec d'autres partenaires européens comme ARTIVISTS CAP2TRANSITION.



ORGANISATION DE LA STRUCTURE

ORGANIGRAMME

Le bureau à Cours et Jardins gUG et au jardin de Voltaire

ADMINISTRATION

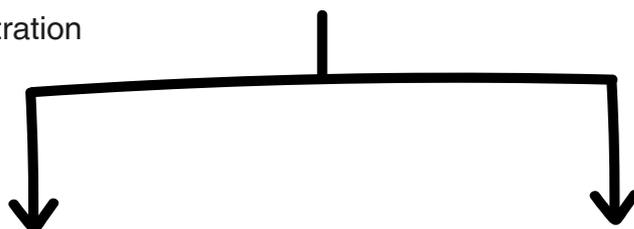
Céline Baron
Comptable
Damien Poinsard
Ressources humaines
Responsable administration

DIRECTION

Damien Poinsard
Direction et gestion des
projets européens

COMMUNICATION

Danae Hadjigeorgiou
Chargée de communication



LES JARDINS - MATERNELLE

Léa Moreau
Direction maternelle,
animatrice

Ruben Mbagou
Animateur
Laurie Calzat,
Animatrice
Ellie Py
Animatrice

LES JARDINS - ÉLÉMENTAIRE

Claire Ferchaud
Direction élémentaire, animatrice

Naomi Barki
Animatrice
Caroline Bouton
Animatrice
Jessy Erndt,
Animatrice
Stéphane Maggiacomo
Animateur
Quentin Renambatz
Animateur

*Cours et jardins gUG a été fondé par Damien Poinsard et Marjorie Nadal en septembre 2014. Depuis, une centaine de collaborateurs ont œuvré ensemble pour promouvoir le théâtre et renforcer les liens sociaux.

**COURS &
JARDINS**

SKALITZER STRASSE 27
D - 10999 BERLIN
INFO@COURSJARDINS.ORG
+49 (0)30 499 67091

LE PÉRISCOLAIRE ET LES VACANCES SCOLAIRES

Pour les familles francophones vivant à Berlin dont les enfants sont scolarisés à Voltaire, de 3-11 ans.



Depuis septembre 2014, Cours et Jardins gUG promeut l'éducation artistique et interculturelle et anime des ateliers périscolaires à l'école maternelle et élémentaire de Voltaire à Berlin. Les activités proposées incluent du théâtre pour les enfants et cela est encadré par des animateurs diplômés aux compétences variées.

Les enfants sont pris en charge directement après la classe en collaboration avec l'équipe pédagogique.



L'après-midi comprend plusieurs activités adaptées au rythme, aux besoins et aux préférences des enfants, notamment des activités artistiques, des activités manuelles et des activités sportives. Le centre est aussi ouvert pendant les vacances scolaires.

Règlement intérieur

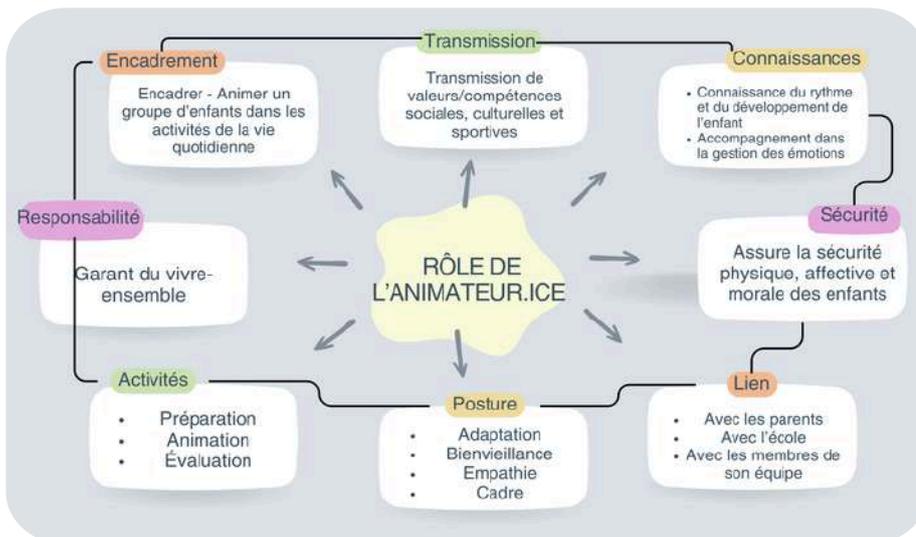
I. Missions

A. Mission générale des centres de loisirs

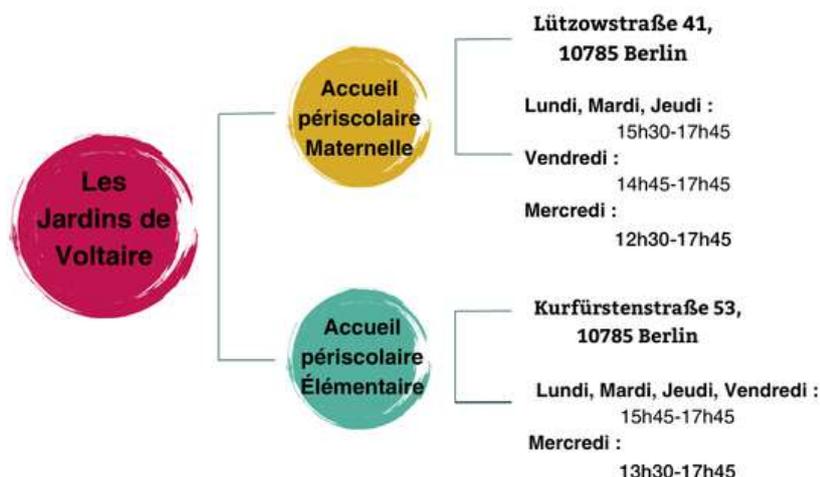
Ils ont pour rôle de mettre en place des activités (manuelles, artistiques, sportives...) qui doivent valoriser l'enfant dans son individualité, le rendre autonome, lui apprendre à vivre en collectivité, le sensibiliser aux faits sociétaux, stimuler son esprit créatif et critique ainsi que travailler son imaginaire.

Dans l'ensemble des activités, l'accent est mis sur les savoir-faire et savoir-être plutôt que sur les résultats. Les centres de loisirs ne sont pas un lieu de garde. Ils sont de véritables lieux d'éveils et d'épanouissement pour l'ensemble des enfants.

B. Le rôle des animateurs



II. Les lieux d'activité et horaires d'ouverture



Sécurité

Les parents ou toute autre personne autorisée à récupérer les enfants doivent obligatoirement se présenter aux animateur.ices.

III. Inscription

A. Fiche d'inscription

L'inscription administrative peut être réalisée tout au long de l'année scolaire en cours et elle est modifiable à chaque trimestre. Il existe plusieurs formules : Liberté, Jours fixes et Tickets. La formule liberté vous permet d'avoir une place garantie pour votre enfant tous les jours. La formule Jours fixes vous permet d'avoir une place seulement les jours souhaités.

Merci de bien compléter la partie sur les allergies et sur les personnes autorisées à récupérer votre enfant.

B. Tarifs (voir p.12)

C. Résiliation et changement de contrat

Pour tout changement ou résiliation de contrat, il est nécessaire d'en faire la demande par écrit. Les changements sont effectifs dès confirmation de réception par Cours et Jardins. En revanche, un préavis d'un mois est facturé à partir de la date de résiliation du contrat.

D. Tickets

L'inscription unique (pour une seule journée de centre de loisirs) est possible grâce à l'achat préalable de carnet de 5 tickets en vente par correspondance. La demande doit être envoyée par mail à info@coursetjardins.org. Une fiche d'inscription est nécessaire et il est demandé qu'elle soit remise lors du premier achat de carnet de tickets.

Nous vous invitons à faire **une demande par mail au minimum 48h avant le jour d'accueil** souhaité pour votre enfant. **Pour la maternelle**, merci de remettre le ticket à l'enseignante ou l'ATSEM lors de l'arrivée de votre enfant le matin. **En élémentaire**, le ticket est remis à un de nos animateurs par l'enfant lors du pointage.

E. Tarifs (voir p.12)

F. Paiements

Une facture vous est adressée par voie électronique au début de chaque trimestre. Les paiements se font par virement bancaire (Überweisung) ou par prélèvement (Lastschrift) sur le compte de Cours et Jardins gUG.

Ils peuvent être mensuels (avant le 10 du mois en cours) ou trimestriels. Des frais administratifs seront occasionnés pour les retards ou incidents de paiement. Les paiements par virement bancaire se font sur le compte bancaire suivant :

Kontoinhaber (titulaire du compte) : Cours et Jardins gUG / BIC : GENODEM1GLS / IBAN : DE17 4306 0967 1224 4416 00 / GLS Bank

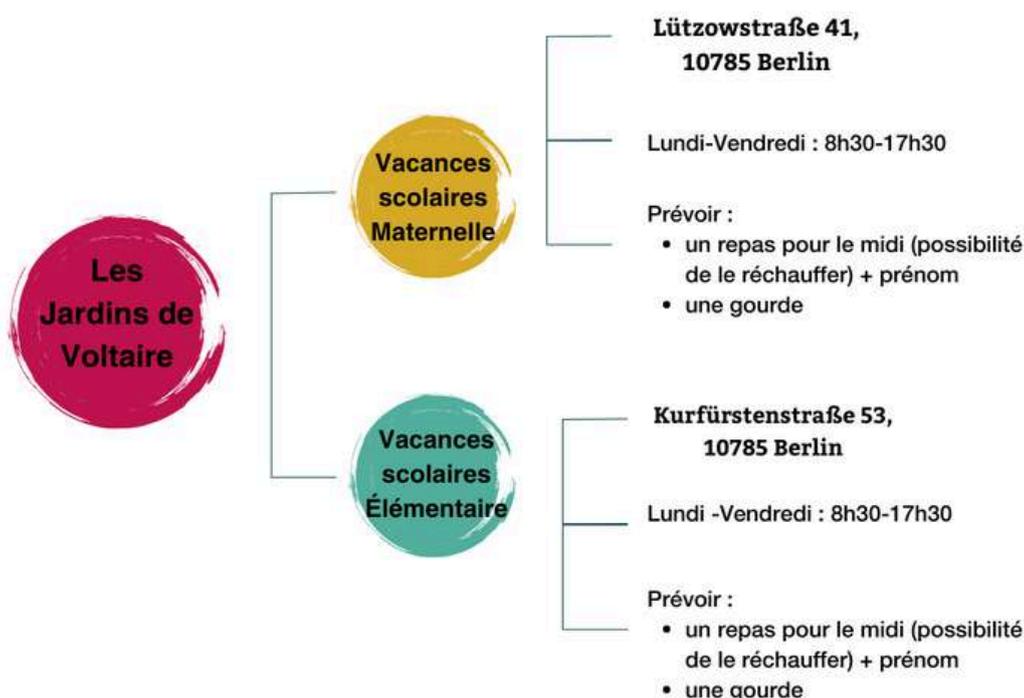


Pour les paiements par prélèvement, merci de télécharger le formulaire “SEPA-Lastschriftmandat”/”Mandat de prélèvement SEPA” sur notre site internet www.coursetjardins.org, de le remplir et de l’envoyer à Cours et Jardins gUG en original par courrier postal. Veillez à remplir le formulaire avec soin pour éviter les frais bancaires supplémentaires en cas d’erreur. En cas de retard de paiement sur l’année précédente, une inscription sur l’année en cours pourra être refusée.

IV. Vacances scolaires

L’inscription se réalise en ligne sur le site de Cours et Jardins. Vous recevrez un mail de confirmation. Une facture vous sera adressée par e-mail après la semaine de vacances.

A. Horaires et informations



B. Paiement

Une facture vous sera adressée par voie électronique à la fin de la semaine de vacances.

V. Responsabilité

A. Retard

En cas d’imprévu occasionnant un retard, merci de nous en informer par téléphone. Tout retard répété à la sortie en fin de journée, même de 5 minutes, pourra être facturé.



B. Absence

Toute absence de l'enfant devra être signalée à Cours et Jardins par téléphone ou par mail. Cela n'entraîne pas de changement de facturation (voir Fiche d'inscription).

C. Condition de sortie - Autorisation de sortie - Sécurité

Pour toute nouvelle personne venant chercher votre enfant, prévenir par mail ou téléphone en indiquant le nom et prénom de cette personne. Il en va de même si votre enfant est autorisé à rentrer seul à la fin de la journée. Aucun enfant ne sera autorisé à quitter le centre de loisirs éducatif avec une personne autre que le responsable légal sans autorisation écrite (la présentation de la carte d'identité est obligatoire).

D. Autorisation de sortie

Dans le cadre des activités de l'accueil périscolaire, nous sommes amenés ponctuellement à réaliser des activités à l'extérieur. Merci de cocher l'autorisation de sortie sur la fiche d'inscription. Les sorties vous seront annoncées à l'avance par mail.

VI. Règles de vie

A. Suspension d'un enfant

Le personnel encadrant, après consultation des parents et plusieurs avertissements, peut temporairement suspendre un enfant qui ne respecterait pas les règles établies en amont.

B. Respect et bienveillance envers le personnel

Tout manquement aux dispositions de ce règlement intérieur ou toute violence verbale, physique ou morale envers le personnel peut faire l'objet de sanction disciplinaire ou de poursuite judiciaire.

Les responsables légaux s'engagent à prendre connaissance du présent règlement lors de la signature de la fiche d'inscription. Ils se portent garants de l'application et du respect de ce règlement par leur enfant mineur, et de respect des biens et des personnes présentes dans le centre. Ils en assurent la responsabilité pleine et entière.



JOURNÉE TYPE ET TARIFS

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
15h30 : temps calme, goûter 16h30-17h00 : activité 17h00-17h30 : jeux extérieurs 17h30 : d'accueil des parents 17h45 : fin du centre	15h30 : temps calme, goûter 16h30-17h00 : activité 17h00-17h30 : jeux extérieurs 17h30 : d'accueil des parents 17h45 : fin du centre	12h30 : temps calme, sieste 13h30-15h30 : ateliers 15h30-16h00 : goûter 16h00-16h30 : temps libre 17h00 : jeux extérieurs 17h30 : d'accueil des parents 17h45 : fin du centre	15h30 : temps calme, goûter 16h30-17h00 : activité 17h00-17h30 : jeux extérieurs 17h30 : temps d'accueil des parents 17h45 : fin du centre	14h30 : jeux extérieurs 15h30 : goûter 16h00-16h30 : activités 16h30-17h00 : récré 17h00-17h30 : activité 17h30 : accueil des parents 17h45 : fin du centre

Inscription	Tarifs	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3
Liberté Tous les jours	74,00€/ semaine	1036,00 €	740,00€	814,00€
Lundi Jour fixe	13,50€ /jour Accueillette jusqu'à 16h30 : 7€	162,00€ Accueillette : 84€	135,00€ Accueillette : 70€	148,50€ Accueillette : 84€
Mardi Jour fixe	13,50€ /jour Accueillette jusqu'à 16h30 : 7€	175,00€ Accueillette : 91€	135,00€ Accueillette : 70€	162,00€ Accueillette : 84€
Mercredi Jour fixe	30,00€ /jour Pas d'accueillette le mercredi	420,00€	300,00€	330,00€
Jeudi Jour fixe	13,50€ /jour Accueillette jusqu'à 16h30 : 7€	175,50€ Accueillette : 91€	135,00€ Accueillette : 70€	148,50€ Accueillette : 77€
Vendredi Jour fixe	13,50€ /jour Accueillette jusqu'à 16h30	175,50€ Accueillette : 91€	121,50€ Accueillette : 63€	148,50€ Accueillette : 77€

Réduction fratrie :

-10% pour 2 enfants (école élémentaire et maternelle confondues) sur activités équivalentes

-20% à partir de 3 enfants (école élémentaire et maternelle confondues) sur activités équivalentes)

TARIFS TICKETS

Tickets S (lundi, mardi, jeudi, vendredi): carnet de 5 tickets : 90,00€ ; tickets valables jusqu'en juillet 2025.

Tickets M (Mercredi) : carnet de 5 tickets : 170,00€ ; tickets valables jusqu'en juillet 2025.

Rappel des conditions d'inscriptions du règlement intérieur (extrait).

Les inscriptions sont valables pour toute l'année scolaire 2024/2025. Elles sont résiliables à chaque trimestre. L'inscription pendant un trimestre en cours est possible selon les places disponibles.

Trimestre 1 : 3 septembre 2024 au 20 décembre 2024, Trimestre 2 : 6 janvier 2025 au 11 avril 2025, Trimestre 3 : 28 avril 2025 au 3 juillet 2025.

Facturation. Le contrat est facturé chaque trimestre selon le nombre de jours d'ouverture de l'école Voltaire. La facturation se fait au trimestre (et non pas à la journée). Une facture vous est adressée par voie électronique pendant le courant de chaque trimestre.

Résiliations. Toute résiliation de contrat doit être adressée par écrit à Cours et Jardins gUG et comporter la date de résiliation. Les résiliations sont possibles par trimestre, dans le délai des dates suivantes : **Changement pour le deuxième trimestre : du 10.12.24 au 20.12.24. Changement pour le troisième trimestre : du 01.04.25 au 11.04.25.** Pour les autres cas, un préavis d'un mois devra être respecté et sera facturé. Si la résiliation est due à un cas de force majeure, merci de nous contacter le plus rapidement possible.

